



Démarche : Module 1 - Du 27/08/26 au 28/08/26 Se former au code polynésien des marchés publics - CV 00065/2026/PRAU

Organisme : Service formation du GREPFOC

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

Déroulement de la formation :

- Dates : 27 au 28 août 2026
- Volume horaire : 12h
- Horaires : 8h-15h
- Lieu : GREPFOC
- Tarif : 60 000 F CFP/ personne

***Comment s'inscrire ? ***

- 1- Compléter le formulaire mes-démarches .
- 2-N'oubliez pas de cliquer sur déposer le dossier pour valider votre inscription.

Attention : Le nombre de places est limité à 10 personnes maximum. Seuls les dossiers déposés seront pris en considération sous réserve du paiement effectué ou déposé et de la validation de l'inscription.

RENSEIGNEMENTS BENEFICIAIRE (S) DE LA FORMATION

Civilité

Mme

M.

Nom du bénéficiaire de la formation

Ecrire en majuscule

Prénom du bénéficiaire de la formation

Ecrire en majuscule

Email du bénéficiaire de la formation

Date de naissance

Numéro de téléphone

Indiquez le numéro de téléphone sur lequel vous êtes le plus facilement joignable. Ne pas mettre d'espace entre les chiffres.

Autre numéro de téléphone

(facultatif)

Nom de l'entreprise

Merci d'indiquer le nom de votre entreprise

Poste occupé

ENQUÊTE

Source(s)

Par quels moyens, avez-vous eu connaissance de cette formation ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Facebook

Instagram

Tik tok

Linkedin

Site internet du Grepfoc

Recherche sur internet

Newsletter du GREPFOC

Autres

Merci de bien vouloir préciser "autres"

ENGAGEMENTS ET AUTORISATIONS

Conditions de la formation

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Conditions de la formation

Vous vous engagez à :

- respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil,
- suivre sa formation et signer les feuilles d'émargement,
- s'engager sur les dates et horaires prévus,
- compléter le questionnaire de satisfaction en fin de formation,
- signaler par écrit ses doléances et ses propositions concernant la formation et l'accueil,

Exactitude des informations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Exactitude des informations

J'atteste sur l'honneur la véracité des renseignements et des justificatifs fournis dans ce dossier d'inscription et me déclare averti(e) que toute fausse déclaration ou document inexact entraînera des poursuites.

Confidentialité et protection des données

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Confidentialité et protection des données

Les données à caractère personnel collectées par le GR.E.P.FO.C, directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des dossiers de pré-inscription à la formation visée. Le traitement de ces données est nécessaire pour instruire votre dossier ainsi que pour l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires.

Elles sont à destination du GR.E.P.FO.C et des services de l'éducation dans le cadre des inscriptions aux examens pour les formations préparant à un diplôme de l'éducation nationale et seront conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités du traitement ou dans le respect des prescriptions légales

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen en matière de protection des données à caractère personnelles du 27 avril 2016 (RGPD), toute personne concernée dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition. Ces droits pourront s'exercer auprès du DPO à l'adresse mail dpo@grepfoc.pf. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75 334 Paris cedex 07 ou via le site internet www.cnil.fr.

Droit à l'image

Cochez la mention applicable

Oui

Explication

J'autorise le GR.E.P.FO.C à titre gratuit à me prendre en photographie et à diffuser sur tout support les photographies me représentant dans le cadre de la présente formation (ex : site web...). Cette autorisation est accordée pour une durée de trois ans maximum.

REGLEMENT

Paieiment

IMPORTANT

Attention : Ouverture de la formation à 4 inscrits minimum et le nombre de places est limité à 10 personnes maximum. Seuls les dossiers déposés seront pris en considération sous réserve du paiement effectué ou déposé et de la validation de votre inscription.

Modalité de règlement

Le coût total de la formation est d'un montant de **60 000 Fcp** par personne et par session.

Sélectionner le mode de règlement souhaité.

Mode de règlement

Sélectionnez le mode de règlement.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Par virement bancaire (joindre la copie du virement)

Par Chèque (prendre rdv pour dépôt)

En espèce (prendre rdv pour dépôt)

Par carte bancaire (visa, carte locale)

Prise en charge fonds paritaire de gestion

LES COORDONNEES BANCAIRES DU GREPFOC (RIB)

Vous trouverez ci-joint le RIB du GREPFOC à télécharger.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

JOINDRE COPIE DU VIREMENT SI PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

J'atteste sur l'honneur avoir effectué un virement d'un montant de 60 000 FCP sur le compte du GREPFOC avec comme libellé CV (indiquer les chiffres), mon nom de famille et je vous prie de trouver ci-joint la copie de mon virement en pièce jointe sous format pdf ou jpeg.

SI PAIEMENT EN ESPECE

En espèce :

- Il sera nécessaire de convenir d'un rendez-vous pour le dépôt des moyens de paiement.

- Cliquer ici pour réserver votre date de rendez vous :

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/GREPFOCInscription@grepfoc.pf/bookings/>

SI PAIEMENT PAR CHEQUE

Par chèque :

- Libeller le chèque à l'ordre de l'agent comptable du GREPFOC.

- Il sera nécessaire de convenir d'un rendez-vous pour le dépôt des moyens de paiement.

Module 1 - Du 27/08/26 au 28/08/26 Se former au code polynésien des marchés publics - CV 000

- Cliquer ici pour réserver votre date de rendez vous :

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/GREPFOCInscription@grepfoc.pf/bookings/>

SI PRISE EN CHARGE PAR FONDS PARITAIRE DE GESTION

- Se rapprocher du Fonds paritaire de gestion 15 jours avant le début de la formation Tel : 40 42 71 00 www.fondsparitaire.pf

GREPFOC demander le :

1) le programme de formation

2) et le devis à formation@grepfoc.pf en indiquant les informations suivantes :

- Entreprise
- Le(s) nom(s) et prénom (s) du bénéficiaire
- Nom de la formation souhaitée
- Date de la formation souhaitée

SI PAIEMENT PAR CB

<u> Par CB </U> :

- Il sera nécessaire de convenir d'un rendez-vous pour la finalisation de votre inscription.
- Cliquer ici pour réserver votre date de rendez vous :

<https://outlook.office365.com/owa/calendar/GREPFOCInscription@grepfoc.pf/bookings/>

Pièces à fournir par le (s) financeur (s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

RIB du financeur à fournir en cas de remboursement

En cas de remboursement, de suivi ou de relance comptable, merci de joindre votre IBAN OU RIB en pièce jointe (pdf ou jpeg)

Conditions d'annulation d'inscription

Conditions d'annulation d'inscription

L'inscription à la formation est effective au moment du paiement. Vous avez la possibilité sous 10 jours de vous rétracter via la messagerie de votre dossier et de demander le remboursement de votre inscription. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible sauf s'il est imputable à l'organisme de formation.

Il ne sera procédé à aucun remboursement dans les cas suivants :

à l'expiration de ce délai,

au démarrage de la formation avant l'expiration de ce délai ce qui vaudra début d'exécution et renoncement exprès à exercer son droit de rétractation,

en cas d'abandon ou d'absence du stagiaire quel qu'en soit le motif. Cela n'exonère pas le contractant du paiement du coût de la formation.

Le GR.E.P.FO.C se réserve le droit d'annuler une formation, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant. Dans ce cas l'inscription est annulée, vous serez informé par écrit et remboursé des sommes versées sans pouvoir prétendre à toute autre indemnisation.